

DELIBERATION N°19_02_02

Assemblée Générale du 4 février 2019

OBJET : Election de la Présidente

Vu le Règlement Européen n°1082/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 5 juillet 2006, relatif à un Groupement Européen de Coopération Territoriale,

Vu le Règlement Européen n°1302/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 17 décembre 2013, relatif à un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) en ce qui concerne la simplification et l'amélioration de la constitution et du fonctionnement de groupement de ce type,

Vu la Convention et les Statuts du GECT Pyrénées-Méditerranée signés le 18 juin 2009, modifiés,

Vu l'Arrêté du Préfet de Région Midi-Pyrénées en date du 25 août 2009 portant création du GECT Pyrénées-Méditerranée,

Vu le Code Général des Collectivités Locales et Territoriales,

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale, à l'unanimité des membres,

DECIDE :

Article un :

Madame Francina Armengol i Socías est élue à l'unanimité par l'assemblée conformément aux statuts, Présidente de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée.

Article deux :

Le registre de composition de l'assemblée est ainsi actualisé :

Date de la délibération de référence	n° de la délibération de référence	Président(e) en exercice	Francina Lluch Armengol i Socías		
04/02/2019	19_02_02	Membres de l'Eurorégion GECT Pyrénées-Méditerranée			
Nature des délégués	Président délégué titulaire	Délégué suppléant n° 1	Délégué suppléant n° 2	Délégué suppléant n° 3	
Gouvernement des îles Baléares	Francina Lluch Armengol i Socías	Pilar Costa	Josep Claverol i Florit		
Gouvernement de la Catalogne	Quim Torra i Pla	Alfred Bosch	Natàlia Mas	Mirèia Borrell	
Région Occitanie	Carole Delga	Guillaume Cros			

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme aux registres des délibérations.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

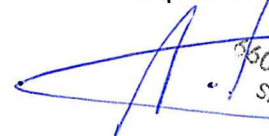
Et publication ou notification le :

Copie pour exécution : Paierie Régionale Occitanie

Le Président en exercice

Joaquim Torra i Pla

Euroregion Pyrenées-Méditerranée
GECT
Centre del món
Boulevard Saint-Assisele
CS 323032
66011 PERPIGNAN CEDEX
SIRET 130 007 511 02038



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse : 68 rue Raymond IV - BP 7007 - 1068 TOULOUSE CEDEX 7